

V
O
L
L
E
Y
L
U
X

Editeur responsable :

FVWB.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg
Guy Burton , Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 07 du 10 mai 2022

SAISON 2021 - 2022



Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CLUBS
DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (A. C. V. B. L.)
DE LA F.V.W.B. ASBL

www.volleylux.com



Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

Demandez vite une offre sur ethias.be ou au 0800 23 777

ethias
Les efficacassureurs

Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" A. C. V. B. L.

N° 07 du 10 mai 2022
saison 2021 - 2022

Administration - abonnements

Guy BURTON
Le Pas de loup, 38
6791 - GUERLANGE
☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

Les articles publiés dans notre revue n'engagent
que leurs auteurs tant par le texte que pour

l'opinion qu'ils expriment.

Président provincial

Michel FORGET
Rue d'Avioth, 15
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
0475/57.70.27 (GSM)
E-Mail : michelforget15@gmail.com

Secrétaire provincial

Guy BURTON
Le Pas de Loup, 38
6791 GUERLANGE
063/38.99.63 (TEL P)
E-Mail : guy.burton@skynet.be

Trésorier provincial

Jean-Louis MASSART
Rue du Panorama, 41
6791 ATHUS
063/38.62.91 (TEL)
E-Mail : vollevjl.massart@gmail.com

Commission des rencontres

Anne-Marie HABETS
Rue Neuve, 77
6890 REDU
061/23.13.08 (TEL B)
0498/26.22.02 (GSM)
E-Mail : am.habets@gmail.com

Commission d'arbitrage

Léopold HAAGER
Rue des Tanneries, 2
6840 NEUFCHATEAU
061/27.71.11 (TEL + FAX)
E-Mail : leopold_haager@hotmail.com

Commission des statuts et règlements

Roger GRUSELIN
Rue des Combattants, 47
6880 BERTRIX
061/41.19.76 (TEL + FAX)
E-Mail : gruselinr@hotmail.com

Sommaire

Secrétariat P. à

Commission des rencontres P. à

Commission d'Arbitrage P. à

Commission des st. et règl. P. à

Commission Beach-volley P. à

Commission Technique P. à

Commission technique + commission jeunes et mini

Fabienne WINAND

Lenclos, 74/5
6740 ETALLE

0495/28.71.38 (GSM)

E-Mail : fabienne@winand.be

Sonia LAURENT

Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission propagande/Presse

Bernard VALENTIN

Grand Rue, 84
6971 CHAMPLON

0498/22.26.60

E-Mail : b.valentin@volleylux.com

Représent. des joueurs

Sonia LAURENT
Rue Hautmont, 15D
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : laurent.sonia@hotmail.com

Commission loisir

Dominique ROMAIN
Rue de Neufchâteau,
6700 ARLON

0497/05.77.35 (GSM)

E-Mail : grosromain@protonmail.com

Commission beach-volley

Xavier SMAL
Rue Bel Air, 38
6890 OCHAMPS

085/82.66.08 (TEL)

0477/38.93.03 (GSM)

E-Mail : xavier.smal@gmail.com



Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



Association des Clubs de
Volley-ball du Luxembourg
(ACVBL) A. S. B. L.



BURTON Guy
Le Pas de Loup, 38
B - 6791 - GUERLANGE
Tél : 063 / 38 99 63

« Avec le soutien de la Province de Luxembourg »

Lettre émanant du SECRETARIAT

GUERLANGE, le 08.05.2019

Vos Réf. :
Nos Réf. :
CONCERNE :

A tous les membres effectifs
de l'asbl « A. C. V. B. L. »

REUNION GENERALE DES CLUBS

Le CA de l'ACVBL vous invite à la réunion générale des clubs qu'il organise à l'issue de chaque saison sportive.

Comme le prévoit l'article 17 du R. O. I. provincial, tous les clubs devront être représentés à cette réunion générale par au moins un membre, en ordre d'affiliation.

Celle-ci se déroulera :

Le mardi 31 mai 2022 à 19h30

A BASTOGNE à la cafétéria du centre sportif, Porte de Trêve

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil
2. Mot du Président
3. Remise des coupes aux différents champions provinciaux
4. Structure des championnats 2022 – 2023
5. Arbitrage : nouvelles dispositions
6. Technique : changement de philosophie : stages plutôt qu'entraînements
7. Différentes modifications opérées par le CA au niveau des règlements provinciaux
8. Divers

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LUNDI 02.05.2022

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN,
L. HAAGER, J.-L. MASSART, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusé : D. ROMAIN

1. COMMISSION TECHNIQUE.

- a) Les déplacements qui avaient été organisés dans le cadre de l'ITP à Woluwé Saint Lambert se sont bien passés. Le car était pour ainsi dire complet, 34 places occupées sur les 38 disponibles. Au retour, seuls les jeunes devant aller à Dinant n'ont pas repris le car.
- b) Au niveau sportif, comme le règlement stipule que tous les joueurs inscrits doivent être alignés, la sélection qui se présentait avec un groupe composé des 7 meilleurs joueurs avaient plus de chance de faire un bon résultat que les sélections se présentant à 10 ou 12 joueurs.
- c) R. Gruselin estime que parmi nos représentants, certains n'étaient pas sélectionnables. Mais dans le respect du règlement, ils devaient tous jouer et, lorsqu'ils étaient alignés, le niveau de jeu diminuait, ce qui pouvait avoir comme conséquence le découragement des joueurs plus aguerris.
- d) Mais, le principal, c'est que les enfants s'amuse et se plaisent bien en pratiquant du volley-ball.
- e) Des demandes ont été formulées pour inclure une équipe de sélection dans les championnats réguliers. Des tentatives ont déjà été faites dans le passé avec des résultats très mitigés. Il est très difficile de composer un groupe de joueurs réguliers disposés à venir jouer les dimanches matin, et courir tous les dimanches pour essayer d'avoir assez de joueurs pour disputer les matchs est très contraignant et décourage souvent les responsables.
- f) La journée finale du championnat des jeunes qui s'est déroulée le 01.05 à Champlon s'est très bien déroulée et nous en remercions vivement les organisateurs.
- g) Lors de cette journée, sont sorties championnes les équipes de STABULOIS chez les cadettes et juniores filles, LIBIN chez les scolaires filles, BERTRIX chez les juniors garçons, les scolaires garçons de Libramont étant déjà champion avant la journée finale.
- h) Toutes ces équipes devront disputer les finales francophones des jeunes qui se déroulera à Waremme les 14 et 15 mai 2022.
- i) Le 1^{er} stage ADEPS de volley-ball qui aura lieu du 11.07 au 15.07.2022 à l'Hydrion est déjà quasi complet. Sur les 36 places disponibles, 33 sont déjà réservées, 22 en interne, 11 en externe.
- j) Les stages ADEPS de volley-ball qui seront organisés à Arlon la saison prochaine, auront lieu à carnaval, Pâques, juillet et août 2023. Tous ces stages seront assurés par le staff technique de la province.
- k) Seul, le stage de la Toussaint sera organisé par la commission technique, et celui de 2022 qui est programmé du 30.10 au 02.11.2022 est déjà réservé à l'Hydrion.
- l) Serge Duquenne, directeur de l'ADEPS Hydrion a comme objectif de faire d' Arlon une valeur sûre pour le volley-ball, et qu'il y a un réservoir de jeunes intéressés par ce sport.
- m) Le CA se penche ensuite sur l'avenir du mini-volley. Il va de soi que l'idéal serait de revenir à l'organisation de tournois de manière régulière comme il y a quelques années,

mais pour cela, il est nécessaire qu'au sein des clubs, il y ait un responsable mini-volley qui prendrait en charge la formation des jeunes au mini-volley, et assurerait une présence suffisante de jeunes aux différents tournois qui seraient organisés dans les installations de clubs intéressés à les organiser. Mais, cela s'avère difficile.

2. BEACH-VOLLEY.

- a) Comme promis, le responsable du beach-volley est en mesure de donner le programme des tournois : à Nobressart le 25.06, à Toernich le 03.07, à Bouillon le 24.07, à Neufchâteau le 31.07 et le 06.08 à Champlon qui sera la journée finale.
- b) Il rappelle que le droit d'inscription est fixé à 60 EUR pour les équipes qui disputeront l'ensemble des tournois et 20 EUR par manche pour les équipes ne disputant qu'un championnat partiel.

3. LOISIR.

- a) Le 16 mai 2022, le responsable organise une réunion au cours de la quelle il remettra une coupe au vainqueur du championnat.

4. RENCONTRES.

- a) Le délai d'inscription des équipes pour le prochain championnat est fixé au 25.05.2022. Il est donc impossible actuellement de connaître la composition des séries.
- b) Certains clubs ont fait part de certaines exigences lors de l'inscription d'équipes. Malheureusement, tout d'abord, il y a un règlement à respecter, et ce n'est qu'après avoir enregistré le nombre d'équipes inscrites que nous saurons si, même après application du règlement, des opportunités se présentent. Ce n'est qu'alors que nous pourrions analyser les exigences et desiderata reçus.
- c) Le CA décide à l'unanimité de relancer la coupe provinciale, uniquement pour les équipes évoluant dans le championnat provincial. La participation à celle-ci est obligatoire à l'exception des équipes disputant le championnat de P3 dames et P4 mixte.
- d) La coupe se déroulera par élimination directe dès le 1^{er} tour.

5. TRESORERIE.

- a) Toutes les factures adressées aux clubs ont été honorées.
- b) Il reste encore une dernière facture qui sera établie vers le 15 mai.
- c) Les notes de frais des membres du CA doivent être rentrées chez le trésorier pour le 16.06.2022.
- d) L'inscription au championnat est fixée à 90 EUR pour la saison 2022-2023 par 8 voix pour et 2 voix contre.
- e) R. Gruselin aimerait savoir l'économie que les membres du CA ont permis de faire suite à l'application kilométrique à 0,30 au lieu de 0,36 qui devait être utilisée.

6. REUNION GENERALE DES CLUBS.

- a) Le secrétaire demande l'accord du CA pour l'ordre du jour qu'il a établi pour la réunion générale des clubs.

- b) Il demande au responsable des statuts et règlements de revoir si des modifications aux différents règlements ont été faites durant la saison de manière à pouvoir les expliquer à la réunion.

7. **DIVERS.**

- a) Le rapport du CA du 04.04.2022 est approuvé.
- b) Il semblerait que certains prix de location de salles ont fortement augmentés suite à l'augmentation des coûts énergétiques.
- c) Le président revient sur la dernière AG de la FVWB au cours de laquelle une nouvelle présidente a été élue. Il détaille la manière dont s'est déroulé cette élection.
- d) Le président et le secrétaire expliquent ce qu'il s'est passé lors du traitement de la requête en conciliation devant le Juge de Paix contre l'asbl VC Erezée et explique ce que le Juge de Paix nous a recommandé de faire.
- e) Le secrétaire a consulté son courtier d'assurance pour connaître les conditions d'une assurance plus complète en matière de défense et recours.
- f) Le président demande que soit recherchées les preuves de l'existence de la fédération Luxembourgeoise de volley-ball depuis plus de 50 ans, de manière à pouvoir introduire une demande de titre « Royal ».

Fin de la réunion : 22h45

COMMISSION D'ARBITRAGE.

Amendes de la Commission d'Arbitrage pour la saison 2021 / 2022.

Du 01/01/2022 au 31/04/2022.

A.12. ATHENA	manque 1 arbitre (P2D 11 matchs)	15,00 x 11 = 165,00 €
A.12. BERTRIX	manque 1 arbitre (P2D 10 matchs)	15,00 x 10 = 150,00 €
A.12. Femina BASTOGNE	manque 1 arbitre (P2D 11 matchs) (P3D 10 matchs)	15,00 x 21 = 315,00 €
A.12. VBC HOUFFALIZE	manque 1 arbitre (PromCM 9 matchs)	15,00 x 9 = 135,00 €
A.12. LA SEMOIS	manque 3 arbitres (P1M 9 matchs) (P1D 10 matchs) (P3D 8 matchs)	15,00 x 27 = 405,00 €
A.12. LA VIERRE	manque 3 arbitres (PromCD 9 matchs) (P1M 8 matchs) (P3D 10 matchs)	15,00 x 27 = 405,00 €
A.12. VC LIBRAMONT	manque 1 arbitre (P2D 11 matchs)	15,00 x 11 = 165,00€
A.12. VC ROCHOIS	manque 2 arbitres (PromCD 10 matchs) (P2D 11 matchs)	15,00 x 21 = 315,00 €
A.12. VC STABULOIS	manque 1 arbitre (P3D 9 matchs)	15,00 x 9 = 135,00 €
A.12. Marquise HABAY	manque 1 arbitre (P3AD 9 matchs)	15,00 x 9 = 135,00 €

Ces amendes seront reprises dans le prochain relevé de compte de la trésorerie provinciale du C.P. Lux.

Responsable C.P.A. Lux.
HAAGER Léopold

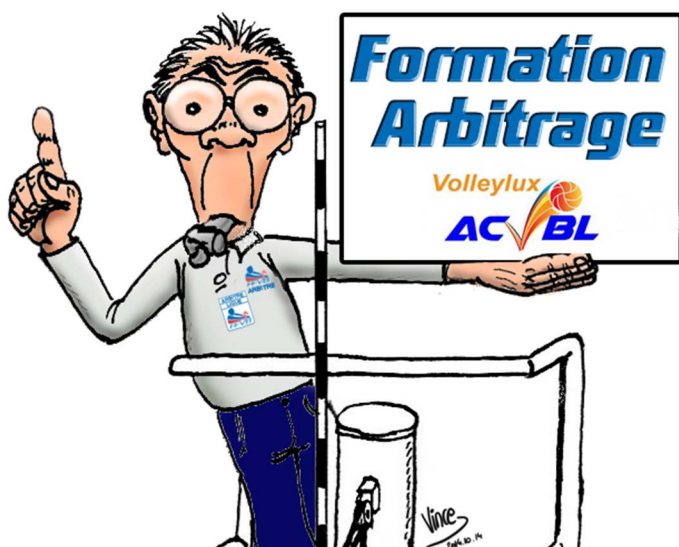
Dominique Reterre présidente de la FVWB



Lors de l'AG de la FVWB de ce samedi 30-4-2022, Dominique Reterre a été élue présidente de la fédération de Volley Wallonie Bruxelles.

Toutes nos félicitations à la sociétaire du Sporta Eupen Kettenis qui assurait déjà les fonctions de présidente depuis le départ de Daniel Van Daele.

Cours d'arbitrage



Les cours d'arbitrage se donnent en Elearning et l'examen en présentiel.

Pour devenir arbitre de volley il faut :

Signaler à Leopold Haager qu'on commence le cours (un simple mail à arbitrage@volleylux.com). Leopold fixera directement une date d'examen +/- 2 mois plus tard

Se rendre sur le site <https://devenir-arbitre-volley.be/> s'inscrire et commencer à son rythme les cours. Il n'y a aucun examen sur le site juste de l'étude et des exercices.

Le jour de l'examen il y a une première partie qui permet de demander des éclaircissements et ensuite un questionnaire mixte (Qcm et questions) à remplir.

Tournoi des 2èmes Provinciales Messieurs
Avenue du Pont de la Warche à 4960 Malmedy
Dimanche 8 mai 2022

			Résultat	Set 1	Set 2	Set 3	Points	Victoire
10:00 (T1)	Tubize	Malmedy	0 2	15 25	22 25		0 3	0 1
10:00 (T2)	Stabulois	Lesse&Lhomme	2 1	25 23	24 26	15 12	2 1	1 0
11:30 (T1)	Pays des Collines	Tubize	2 1	25 21	15 25	15 13	2 1	1 0
11:30 (T2)	Lesse&Lhomme	Malmedy	0 2	18 25	11 25		0 3	0 1
13:30 (T1)	Pays des Collines	Stabulois	2 0	25 17	25 14		3 0	1 0
13:30 (T2)	Tubize	Lesse&Lhomme	0 2	20 25	22 25		0 3	0 1
15:00 (T1)	Malmedy	Stabulois	2 0	25 21	25 20		3 0	1 0
15:00 (T2)	Lesse&Lhomme	Pays des Collines	2 1	27 25	24 26	15 7	2 1	1 0
16:30 (T1)	Stabulois	Tubize	0 2	14 25	20 25		0 3	0 1
16:30 (T2)	Malmedy	Pays des Collines	2 1	25 18	27 29	15 12	2 1	

	Pts	SG	SP	PG	PP	SG/SP	PG/PP	V
6 Lesse&Lhomme	6	5	5	206	214	1	1	2
11 Malmedy	11	8	1	217	166	8	1,3	3
7 Pays des Collines	7	6	5	222	223	1,2	1	2
4 Tubize	4	3	6	188	189	0,5	1	1
2 Stabulois	2	2	7	170	211	0,3	0,8	1

Classement final

1 Malmedy	11
2 Pays des Collines	7
3 Lesse&Lhomme	6
4 Tubize	4
5 Stabulois	2

Samedi 7 mai 2022

			Résultat	Set 1	Set 2	Set 3	Points	Victoire
11:30 (T1)	Stavelot	Sporta Brussels Volley	2 0	25 22	25 16		3 0	1 0
11:30 (T2)	Pays des Collines	Jemeppe	2 1	25 18	20 25	16 14	2 1	1 0
13:30 (T1)	Pays des Collines	Sporta Brussels Volley	0 2	20 25	18 25		0 3	0 1
13:30 (T2)	Jemeppe	Stavelot	0 2	18 25	19 25		0 3	0 1
15:00 (T1)	Stavelot	Pays des Collines	2 1	25 23	15 25	15 8	2 1	1 0
15:00 (T2)	Sporta Brussels Volley	Jemeppe	1 2	21 25	25 15	13 15	1 2	0 1

	Pts	SG	SP	PG	PP	SG/SP	PG/PP	V
3 Jemeppe	3	3	5	149	170	0,6	0,88	1
8 Stavelot	8	6	1	155	131	6	1,18	3
3 Pays des Collines	3	3	5	155	162	0,6	0,96	1
4 Sporta Brussels Volley	4	3	4	147	143	0,75	1,03	1
0 For-March	0	0	0	0	0	####	####	0

Classement final

1 Stavelot	8
2 Sporta Brussels Volley	4
3 Pays des Collines	3
4 Jemeppe	3

Le championnat francophone des jeunes se déroule à Waremme :

- Samedi 14/05/2022 : Filles U11, U15 et U19 ; Garçons U13 et U17 ;
- Dimanche 15/05/2022 : Filles U13 et U17 et Garçons U11, U15 et U19.

Les équipes participantes aux finales nationales des jeunes sont les deux premières de chaque catégorie.

Les finales nationales des jeunes se déroulent à Lessines et Flobecq :

Centre Sportif Jacky Leroy – Rue de la Crête 288 – 7800 FLOBECQ (U11, U13, U15)

Complexe Sportif Claudy Criquelion – Boulevard E. Schevenels 24B – 7860 LESSINES (U17 ,U19)

- Samedi 21/05/2022 : Filles U13 et U17 ; Garçons U11, U15 et U19 ;
- Dimanche 22/05/2022 : Filles U11, U15 et U19 ; Garçons U13 et U17.



La Fédération de Volley Wallonie Bruxelles incite ses clubs à accueillir des volleyeurs.euses réfugiés.es venant d'Ukraine.

Le CA FVWB a décidé que pour les affiliations saison 2022-2023 le club qui affine un.e réfugié.e Ukrainien.ne peut se faire rembourser le montant de l'affiliation fwb.

Pour avoir droit à ce remboursement il suffit d'envoyer une copie de l'annexe 15 (document officiel, "Attestation de séjour temporaire")

- Elle prouve qu'une personne attend une prolongation de son droit de séjour, un (nouveau) droit de séjour ou une décision en lien avec une demande de séjour.
- Elle est délivrée par la commune après le passage au centre d'enregistrement à Brussels Expo.

Une note de crédit sera faite.